



PROGRAMME

DROIT DU TRAVAIL EN CHR : LA CONVENTION COLLECTIVE

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux responsables d'établissement, manager d'équipes, participant en charge de l'administration du personnel, Responsable RH, DRH, comptable, élus d'un CSE.

PRÉ REQUIS : VISIO : Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, les participants seront capables de :

- Connaître et faire appliquer la convention collective CHR

Taux d'acquisition : 100%

Formation 3 HEURES 30

INTER INTRA ENTREPRISES - 6 À 10 PARTICIPANTS

LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

LA PÉRIODE D'ESSAI

LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

LES JOURS FÉRIÉS GARANTIS

LE CONTRAT D'EXTRA

LE CONTRAT DE SAISON

LA CLASSIFICATION

LA GRILLE DES SALAIRES

L'AVANTAGE NOURRITURE

LE REPOS HEBDOMADAIRE

L'HABILLAGE / DÉSHABILLAGE

LE TRAVAIL DE NUIT

L'INDEMNITÉ CONVENTIONNELLE

VALIDATION DE LA FORMATION : Remise d'une attestation de formation

INTERVENANT
Spécialisés dans le
droit du travail

MÉTHODE
Apports
réglementaires et
opérationnels. Cas
pratiques / ateliers /
mises en situation.
Nombreuses
interactions
constructives. Tour
de table.